

COSTRATEN

Bilan Carbone[®] Transporteurs



*Intégrez la démarche « Objectif CO₂ »
Préparez l'avenir*

Réduire sa dépendance énergétique et ses émissions de CO₂, un enjeu stratégique pour les transporteurs :

Les stocks d'énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz...) sont limités et leur coût augmente inexorablement. Par ailleurs, ce sont les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre sur la planète.

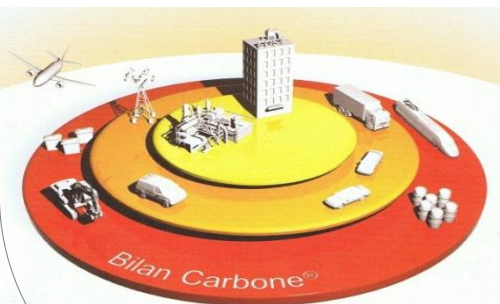
Plus de ¾ des échanges commerciaux en France sont assurés par les poids-lourds, et en Bretagne ce ratio est encore plus élevé. Les émissions de CO₂ (principal Gaz à Effet de Serre émis par le secteur du transport) sont quasiment les seules qui n'ont pas baissé au cours des 20 dernières années suite aux efforts de la profession. Elles représentent aujourd'hui 41.8%¹ (PL plus utilitaires) des émissions du secteur du transport tous modes confondus. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère est à l'origine du **changement climatique**. L'heure est à l'action.

¹Source : CITEPA avril 2010.



Le diagnostic CO₂ réalisé par Costraten vous permet d'obtenir une image globale de votre activité et de vous lancer dans la démarche « Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent », pour en tirer :

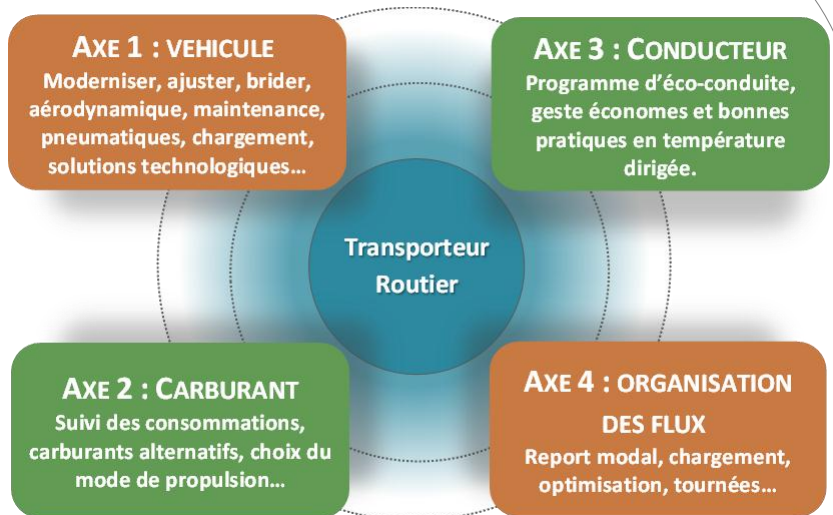
- **Un bénéfice économique**, car en réduisant vos émissions de CO₂, vous réduisez votre consommation de carburant et votre dépendance aux fluctuations de son prix à la pompe.
- **Un bénéfice vis-à-vis des clients et des donneurs d'ordre**, qui sont de plus en plus soucieux de l'impact carbone de leurs chaînes de produits
- **Un bénéfice managérial**, en impliquant l'ensemble des collaborateurs autour de valeurs fortes, et en valorisant cette démarche environnementale



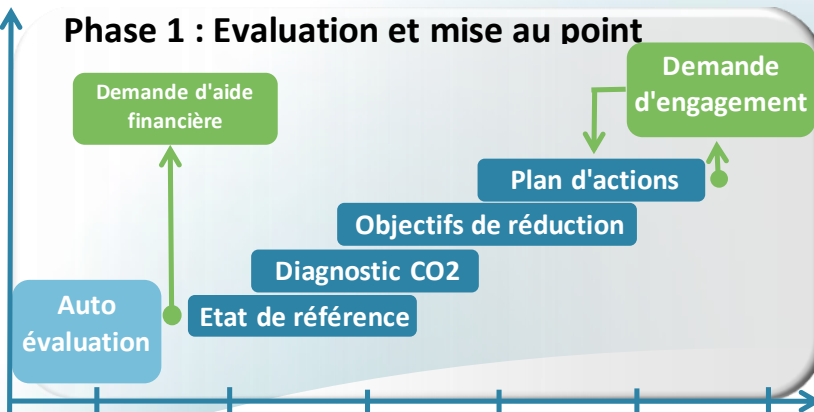
Agissez maintenant en identifiant vos postes d'émission prioritaires et en maîtrisant votre dépendance énergétique. Vous prenez une longueur d'avance et limitez votre impact environnemental.

Le diagnostic CO₂ une méthode simple et efficace :

Une approche pragmatique et opérationnelle est appliquée pour récupérer vos données d'activités, qui sont traitées dans un tableur performant afin d'évaluer vos émissions de Gaz à Effet de Serre et les transformer en tonnes équivalent carbone (CO₂). Ensuite, les pistes de réduction de GES qui formeront votre plan d'actions sont étudiées.



Phase 1 : Evaluation et mise au point



Un planning défini :

La phase de mise en œuvre répond à une méthodologie claire et un planning bien défini.

Elle permet de préparer, en lien avec l'ADEME, le plan d'action à mettre en œuvre dans votre entreprise.

La signature de la charte d'engagement marque le début de la période de mise en œuvre du plan d'actions.

L'engagement vaut pour 3 ans. Un bilan annuel est organisé avec l'Ademe et la DREAL, pour évaluer les actions menées et analyser les résultats obtenus.



Une simulation économique et stratégique :

Un module spécifique mesure la vulnérabilité de votre entreprise aux fluctuations du prix de l'énergie et à la taxation des émissions de GES.

Les pistes pour bénéficier des certificats d'économie d'énergie (CEE) sont étudiées afin d'optimiser la démarche.



Pour en savoir plus, obtenir des renseignements, un complément méthodologique, obtenir un devis, rendez-vous sur notre site : www.costraten.fr

COSTRATEN

11, rue de l'Île d'Arz - 56 270 Ploemeur

09 80 69 35 80 / 06 77 92 85 86

Costraten@free.fr - www.costraten.fr